

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **18 février 2013**

Délibération n° 2013-3520

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2013 - Convention 2013

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Madame Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 février 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 février 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Pédrini, Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémiann.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Barret (pouvoir à Mme Laval), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Longueval), Dumas (pouvoir à M. Buffet), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Guimet (pouvoir à M. Bousson), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), M. Lyonnet (pouvoir à M. Grivel), Mmes Perrin-Gilbert, Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel).

Absents non excusés : MM. Barge, Claisse, Muet.

Conseil de communauté du 18 février 2013**Délibération n° 2013-3520**

commission principale : développement économique

objet : **Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2013 - Convention 2013**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 30 janvier 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon est membre fondateur de l'association Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY), créée en 1974 aux côtés de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL), du Département du Rhône et du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) Lyon-Rhône pour assurer la promotion de la région lyonnaise, de façon à accroître son rayonnement et favoriser son attractivité au sein du paysage économique européen.

L'ADERLY a la responsabilité d'une mission globale de promotion, de prospection et d'accompagnement d'investissements, créateurs d'emplois et de richesse pour le territoire de la région lyonnaise. A travers cette action, elle contribue au rayonnement du territoire à l'échelle nationale et internationale, comme le prévoient ses statuts.

Sa mission prioritaire consiste à attirer, aider à s'implanter et ancrer de nouveaux projets d'investissements sur le territoire.

En outre, depuis 2007, l'ADERLY assure la gestion opérationnelle et financière de la démarche marketing ONLYLYON dont l'objectif est :

- de promouvoir Lyon à l'international dans ses dimensions économiques, culturelles, sportives, universitaires et touristiques,
- d'accroître la visibilité et la notoriété de la métropole lyonnaise, notamment à destination des décideurs économiques internationaux.

La Communauté urbaine s'était engagée, dans le cadre d'une convention annuelle 2012, à apporter la participation financière nécessaire à la réalisation des actions du programme annuel de l'association retenues pour leur compatibilité avec la politique communautaire de développement économique.

a) - Bilan des actions 2012

Le bilan 2012 fait apparaître que l'ADERLY a dépassé les objectifs avec plus de 70 implantations sur la période. L'ambition chiffrée de 1 800 emplois à 3 ans est atteinte. En outre, l'ADERLY s'est concentrée sur son métier de prospection et a développé un plan d'actions cohérent avec les orientations stratégiques définies par la Communauté urbaine. Des outils de suivi et d'évaluation améliorés ont, par ailleurs, été mis en place, ainsi qu'une organisation adaptée.

En 2012, 71 implantations ont été assurées par l'ADERLY, dont 7 centres de R&D, représentant 1 859 emplois créés à 3 ans et 27 projets ont été décidés pour la région lyonnaise représentant 583 emplois à 3 ans. 322 nouveaux projets ont été détectés depuis janvier 2012 et, au total, 341 projets sont en portefeuille au 14 décembre 2012.

Concernant ONLYLYON, il est à retenir, en particulier, pour 2012 :

- la réalisation de 27 évènements à l'étranger (contre 7 en 2011),
- le franchissement du cap des 10 000 ambassadeurs (10 500) et le doublement du nombre d'ambassadeurs étrangers (1 000 ambassadeurs à l'étranger contre 500 en 2011),
- 275 000 fans sur le réseau social Facebook (contre 9 000 en 2011),
- plus de 50 % de retombées presse à l'international,
- la réalisation du " Skyroom", showroom de 150 mètres carrés dédié à la promotion de l'agglomération,
- 360 000 € de fonds privés signés sur 3 ans avec 4 partenaires,
- la stabilisation de la situation de la marque ONLYLYON.

La nouvelle convention couvrant l'année 2013 s'inscrit dans la continuité de la précédente convention. Elle confirme le dispositif de mesure des résultats et organise les modalités de versement de la subvention annuelle et les modalités de contrôle de l'activité de l'association. Chaque année, l'ADERLY présente à la Communauté urbaine son programme annuel de promotion, prospection, prévisions de suivi d'implantations et d'accompagnement.

b) - Objectifs et programme d'actions 2013

L'objectif en matière de prospection est de 60 implantations annuelles dans les business units sciences du vivant, éco-technologies et industries ainsi que tertiaire. Cet objectif global est égal à celui fixé en 2012. L'objectif du nombre d'emplois créés reste également le même, soit 1 800 emplois créés à 3 ans.

Pour atteindre ces résultats, l'ADERLY propose les activités suivantes pour 2013 :

- consolidation de l'équipe commerciale au sein des 4 entités (business units),
- renouvellement du contrat passé avec l'Agence française pour les investissements internationaux (AFII) aux Etats-Unis, poursuite des missions ponctuelles avec les bureaux AFII (Japon, Chine, Espagne, etc.),
- présence de l'ADERLY à Paris,
- appui aux pôles de compétitivité,
- poursuite des actions internationales partenariales avec la Communauté urbaine et la CCIL,
- poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de marque territoriale pour assurer la promotion internationale de Lyon.

A travers ces actions, l'ADERLY fait connaître (promotion), détecte (veille), prospecte puis accompagne ces projets d'entreprises :

- la promotion consiste à faire connaître à des entreprises ayant des projets de nouvelle localisation d'activités, l'opportunité que représente la région lyonnaise pour ces projets,
- la détection, très en amont, consiste à repérer des entreprises qui pourraient avoir un projet d'investissement intéressant Lyon, à travers l'animation de son propre réseau, la lecture de médias spécialisés (dont internet), un benchmarking des concurrents, la participation à des conférences etc.,
- la prospection consiste à établir un contact direct avec l'entreprise, soit à son siège, soit à l'occasion d'un salon ou d'une conférence à laquelle elle participe,

- la négociation consiste à convaincre l'entreprise de s'intéresser à Lyon pour son prochain investissement en lui faisant valoir les atouts spécifiques de l'agglomération lyonnaise,

- l'implantation, où le rôle du conseil est un facilitateur dans la négociation entre le territoire d'accueil et l'investisseur,

- le suivi de l'implantation permet de s'assurer que l'entreprise se développe bien sur son territoire et de détecter d'éventuels projets d'investissements de sa part ou de celle de son proche environnement de fournisseurs, sous-traitants etc.

Les 2 pôles des sciences de la vie et des technologies propres (cleantech) sont les secteurs privilégiés par l'ADERLY dans son action de prospection. Afin de déployer des moyens de prospection effectifs dans ces 2 secteurs, l'ADERLY dispose d'une business unit (BU) dédiée aux sciences de la vie et d'une BU dédiée aux écotechnologies & industries.

L'ADERLY amplifie également sa force d'action dans le secteur tertiaire grâce à la BU dédiée pour prospecter de nouveaux projets tertiaires en ciblant, particulièrement, de grandes entreprises françaises implantées principalement en région parisienne et pouvant développer des fonctions de siège en région lyonnaise. La prospection des "signatures mondiales" est assurée par cette équipe.

La quatrième BU s'intitule "Projets et territoires". Elle assure, notamment, le suivi des comptes-clés et des projets endogènes.

Enfin, une attention particulière sera portée aux réflexions stratégiques métropolitaines, notamment en assurant une présence à la Conférence économique métropolitaine.

Concernant ONLYLYON, en 2013, l'enjeu est de poursuivre les actions qui concourent au succès de la marque (réseau des ambassadeurs, présence sur le web, etc.) et de conforter le nouvel essor donné à la démarche en élargissant ses cibles et ses partenaires afin de renforcer son potentiel de développement économique pour l'agglomération lyonnaise. Les évolutions apportées à la stratégie marketing d'ONLYLYON en 2012 vont être consolidées et développées. Cela concernera les axes suivants :

- communication : finaliser les conditions d'utilisation de la marque et de ses déclinaisons, déterminer le nouveau socle de communication, amplifier la communication internationale et la communication permanente dans les lieux internationaux lyonnais à très forte mobilité ainsi que la communication locale,

- relations presse et publiques : poursuivre le développement des actions presse internationales dans les grandes capitales ciblées avec un objectif de 50 % de retombées presse nationales et internationales,

- promotion : lancer, développer et optimiser le Skyroom, lieu d'accueil et de promotion de l'agglomération,

- réseaux sociaux : poursuivre l'internationalisation du réseau des ambassadeurs, développer l'écosystème digital,

- produits dérivés et licencing : renouveler la gamme et étendre la distribution,

- partenariats privés : faire vivre et étendre les partenariats avec les entreprises,

- accompagnement des partenaires sur des événements majeurs (exemple : marché international des professionnels de l'immobilier -MIPIM-), et organisation de 5 événements en propre (Dubai, Londres, New York, Allemagne, Paris),

- appui au développement des nouvelles lignes aériennes internationales par un effort de promotion internationale.

c) - Budget prévisionnel 2013

Charges prévisionnelles	Montant (en K€)	Produits prévisionnels	Montant (en K€)
Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY)	4 487	subvention Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon : . <i>dont subvention ADERLY</i> . <i>dont subvention ONLYLYON</i>	2 228 1 803 425
prospection sciences de la vie	759	subvention Communauté urbaine de Lyon : . <i>dont subvention ADERLY</i> . <i>dont subvention ONLYLYON</i>	2 785 1 518 1 267
prospection cleantech & industrie	870	subvention Département du Rhône : . <i>dont subvention ADERLY</i> . <i>dont subvention ONLYLYON</i>	1 397 1 050 347
prospection tertiaire	770	autres membres : . <i>dont subvention ADERLY</i>	116 116
projets & territoires	310	Skyroom (montants HT)	10
développement territorial	250	partenaires privés (montants HT)	160
accompagnement de projets	150	revenus : produits dérivés, location skyroom, vente événementielle (montants HT)	20
services communs	1 078		
promotion commerciale	300		
ONLYLYON	2 229		
Total	6 716	Total	6 716

La Communauté urbaine souhaite soutenir à hauteur de 2 785 000 € la mise en oeuvre du programme d'actions de l'ADERLY et d'ONLYLYON en 2013, ce qui représente une augmentation globale de la subvention de + 167 000 € par rapport à 2012. Cette augmentation est due à la volonté exprimée par l'association d'un renforcement significatif des actions de promotion portées par ONLYLYON. Tout particulièrement, et avec le concours de la CCIL et du Département du Rhône, l'association propose de renforcer les actions de communication sur les destinations desservies par les nouvelles lignes internationales de l'aéroport.

d) - Montant de la subvention 2013

Il est donc proposé au Conseil de communauté d'attribuer à l'ADERLY, pour l'exercice 2013, une subvention globale de 2 785 000 € dont :

- 1 518 000 € seront affectés au financement des actions inscrites au programme annuel 2013 de l'association (même montant que pour 2012),

- 1 267 000 € seront dédiés au financement de l'action de marketing ONLYLYON (+ 167 000 € par rapport à 2012).

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Prend acte des programmes d'activités 2013 de l'Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) et de ONLYLYON présentés en annexe à la convention 2013.

2° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de 2 785 000 € au profit de l'ADERLY pour l'année 2013 dont :

- 1 518 000 € seront affectés au financement des actions inscrites au programme annuel 2013 de l'association,

- 1 267 000 € seront affectés au financement de l'action de marketing 2013 ONLYLYON,

b) - la convention 2013 à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'ADERLY définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

3° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

4° - La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P02O0219 (ADERLY) pour 1 518 000 € et opération n° 0P02O1486 (ONLYLYON) pour 1 267 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 février 2013.